

Formation à la fonction tutorale

Formation accessible Pour connaître les dates des prochaines sessions, vous pouvez consulter le site du carif ore 
maFormation.fr

Métiers et emplois visés :

Tous les secteurs professionnels

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Accompagner les « non-professionnels » de la formation à exercer des responsabilités pédagogiques dans l'accueil, la formation, l'accompagnement et l'évaluation des compétences des apprenants alternants de leur entreprise

Contenu de la formation :

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/l'alternant :

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle :

- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages :

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et apprentissages
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

Méthodes et outils pédagogiques :

Parcours multi-modal, basé sur une prestation « hybride » permettant l'acquisition des compétences au choix du client selon trois modalités possibles : Entièrement en présentiel, Entièrement à distance Ou en « blended-learning » (c'est-à-dire un « mixte » présentiel-distanciel) Une plateforme de e-learning (CAP STAR Express) spécialement développée par les réseaux nationaux des Greta-Cafoc, est dimensionnée aux besoins du dispositif. Elle permet :

- Le positionnement et la prescription d'un parcours individualisé prenant en compte les acquis du stagiaire,
- Le suivi de ses apprentissages (qualitativement et quantitativement)
- L'évaluation et l'attestation des compétences des bénéficiaires.

Il s'agit d'une interface unique d'échanges entre le bénéficiaire, l'entreprise, l'organisme de formation, le formateur, le tuteur...

Modalités d'enseignement :

Formation partiellement à distance

Durée indicative en centre de formation :

14 heures

Pré-requis :

Etre désigné « tuteur » dans son entreprise, en responsabilité de nouveaux arrivés

Modalités d'admission :

Sur dossier

GRETA ROUEN MARITIME

Siège social : 40, avenue du Mont aux malades - 76130 Mont-Saint-Aignan
N° SIRET : 197 600 968 00022 - N° de déclaration d'activité : 2376 P001876
Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Soit certification/habilitation Ministère du travail « Maître d'apprentissage – Tuteur » soit attestation d'acquis/de compétences délivrée par le Greta de Rouen après évaluation finale des compétences acquises sur la plateforme dédiée « CAPSTAR EXPRESS »

Financement :

CPF
Financement individuel
Plan de développement des compétences

Tarif de référence :

18€/h

Lieu(x) de formation :

MONT ST AIGNAN

Accès Handicapés :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Christine LIOREL - Barbara BROCHE
Téléphone : 02 32 82 89 79
Courriel : greta.rouen@ac-rouen.fr